

LA CROIX-ROUGE :

PRIX NOBEL DE LA PAIX 1917



Extrait de : *A la rencontre de Henri Dunan.* Genève, Georg, 1963.
BMVR de Nice. Bibliothèque Romain Gary, C.11239.

Henri Dunant (1828-1910), citoyen de Genève, souhaite rencontrer l'empereur Napoléon III en juin 1859 pour des affaires en Algérie.

Son chemin traverse le champ de bataille de Solferino où il est sidéré par la vision d'horreur, les souffrances de tous les soldats blessés, autrichiens, sardes ou français. Mais il verra aussi des femmes des villages voisins venues porter secours à ces malheureux, sans distinction de nationalité, disant qu'à leurs yeux ces pauvres hommes sont « tutti fratelli » (tous frères).

Il oublie la raison de ce voyage et aide ces femmes. Dès lors, de retour en Suisse et délaissant ses affaires personnelles, il n'aura de cesse que de créer un mouvement international dont le but sera de réunir tous les moyens financiers et humains pour soulager les souffrances et conserver la dignité de tous les hommes en temps de guerre.

En 1863 le Comité international de la Croix-Rouge sera créé à Genève par cinq philanthropes : Gustave Moynier (juriste), Henri Dunant (homme d'affaire), Théodore Maunoir et Luis Appia (chirurgiens) et Guillaume-Henri Dufour (militaire).

Les gouvernements européens accueillent favorablement le projet.

Le Comité genevois prépare des conventions internationales qui seront ratifiées par tous les dirigeants. Elles sont basées sur 7 principes fondamentaux : l'humanité, l'égalité, la proportionnalité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance et l'universalité.

La Croix-Rouge est la manifestation d'une volonté commune à tous les peuples d'humaniser la guerre. Son rôle sera fondamental dans tous les conflits du 20^e siècle et s'étend maintenant à toutes les souffrances humaines.